

## PROPOSITION EN VUE D'INVESTISSEMENTS VERS DES FONDS COMMUNAUX ETHIQUES

Plusieurs communes (Auderghem, Etterbeek, Anderlecht,...) envisagent de placer, tout au moins en partie, l'argent qui compose les fonds de pensions communaux en I.S.R. (investissement socialement responsable).

Il s'agit, d'après le bourgmestre d'Auderghem qui se présente comme un des promoteurs de l'idée, de *constituer le premier fonds intercommunal investi en produits éthiques*, ce qui implique que d'autres communes se joignent à l'initiative.

Outre Auderghem qui se déclarerait prête à apporter 17 millions d'euros à un tel projet, Etterbeek se rallierait également à un tel investissement par un apport de 11 millions d'euros.

Le Ministre des Finances lui-même a déclaré : *Quand la dette de l'Etat aura suffisamment baissé, on pourra se permettre de placer une part du fonds de vieillissement ailleurs que dans des obligations d'Etat. Ce sera l'occasion d'investir dans les produits éthiques car je crois que les pouvoirs publics ont une responsabilité à cet égard, ils doivent montrer l'exemple (cité par « La Libre Belgique », 20/07/2005).*

### **LE CONSEIL DECIDE**

- d'inviter le collège à prendre tout contact utile avec les communes promotrices de l'investissement socialement responsable des fonds communaux, d'instruire la mesure dans laquelle un tel investissement pour Woluwe Saint Pierre, en adhérant à un fonds intercommunal investi en produits éthiques, est faisable, faire rapport au conseil et inscrire le principe de l'I.S.R. dans les lignes directrices du budget 2006.

Emmanuel DEGREGZ  
Conseiller communal.